

REGLES GENERALES

A.1 et 2. Conditions et code vestimentaire

Une tenue appropriée devra être observée sur les pas de tir et lors des cérémonies de remise des médailles.

ATTENTION : A partir de cette saison, interdiction des jeans de couleur bleue (ou denim) sur toutes les compétitions ISSF, y compris les départementaux.

Durant les compétitions les athlètes doivent porter des chaussures conformes aux Règles.

Ils ne sont pas autorisés à porter tout type de sandales, ni à retirer leurs chaussures (avec ou sans chaussettes).

A.2.1.1. Principe de qualification aux championnats nationaux par quota.

Le principe de qualification aux épreuves des disciplines 10 mètres et Arbalète Field 18M, s'effectue par un système de quota. Le classement est obtenu en classant les tireurs à l'aide du résultat qu'ils ont réalisé lors du **Championnat Régional**.

A.7.2 et 3 Inscription individuelle et par équipes pour les disciplines à quota de places aux championnats nationaux.

Pour la saison 2017/2018, les inscriptions pour le Championnat de France dans ces épreuves, pour les tireurs étant qualifié par le système de quotas de qualification, se feront en ligne par le biais de l'interface ITAC.

L'inscription des équipes **est faite nominativement à tous les échelons**, elle est composée de 3 tireurs qualifiés et classés individuellement dans l'épreuve.

A.1.3. Dérogations.

La participation à toute compétition autre que les échelons officiels de la Gestion Sportive (par exemple les étapes des Circuits Nationaux) ne sauraient être prise en compte comme tir de qualification ou de remplacement.

REGLES SPECIFIQUES

Carabine, pistolet, pistolet vitesse et standard 10 mètres :

Discipline à quota pour le championnat de France et par points de sélection pour le Championnat régional.

Un point de sélection « repêchage » inférieur de 15 points permet aux tireurs de choisir lors des championnats départementaux, non pas les séries de tir mais simplement le jour dans lequel ils veulent tirer le championnat régional sachant qu'ils compléteront les séries restantes.

Pistolet Standard et Vitesse 10M :

Les matchs se tirent sur 40 coups à tous les échelons dans toutes les catégories.

Arbalète Match :

40 coups de match en 90 mn pour toutes les catégories à tous les échelons.

Arbalète Field : (tir à 18M)

Comptage au désavantage pour toutes les zones.

L'orientation imposée du crochet est supprimé.

La tenue blanche est obligatoire pour le championnat de France.

Toutes disciplines :

La participation au championnat départemental est obligatoire pour participer au championnat régional.

A.2.5.2. Organisation:

Pour l'épreuve carabine 10M, les points sont comptés pour les échelons départementaux et régionaux au 1/10ème pour toutes les catégories.

Dans le but d'uniformiser les plans de tir pour les compétitions ISSF, c'est l'heure du 1^{er} coup de match (et non l'heure de début de la période de préparation et d'essai) qui sera affichés.

Certificat médical :

Il a été admis qu'un certificat médical avait une durée de validité d'un an et qu'un certificat médical accompagnant la licence était suffisant pour toute compétition. La seule exigence est que ce certificat médical (remplaçant le tampon sur la licence) doit préciser que le licencié est apte à la pratique du tir "en compétition"

Le prochain numéro traitera de la G.S. Championnat de France des clubs 10M adultes et Ecole de Tir. Pour toutes informations complémentaires, consultez la Gestion Sportive 2017/2018 disponible sur le site de la FFTir. Je reste également à votre disposition.

Annexe 1 : Les tableaux des surclassements, des quotas de participation et des points de qualification.